

Prochaines conférences RF* :

- ❑ Mardi 20 mai Création d'entreprise : Optimisation fiscale
Sous la direction scientifique de Jérôme ASSOULINE
- ❑ Mardi 10 juin Fraude à la TVA
Sous la direction scientifique de Jean-Pierre CASIMIR
- ❑ Jeudi 3 juillet La transmission d'entreprise
Sous la direction scientifique de Jean-François PESTUREAU
- ❑ Mardi 8 juillet Journée d'actualité sociale
En partenariat avec la CEGOS
- ❑ Mardi 2 décembre Intégration fiscale
Sous la direction scientifique de Patrick MORGENSTERN

* Indiquez-nous les programmes que vous souhaitez recevoir
Vos coordonnées seront intégrées dans notre fichier clients.
Vous pourrez ainsi recevoir nos informations commerciales et celles
de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, indiquez-le par email
à l'adresse courrier@grouperf.com

Conditions générales de vente

Convocation

À réception de l'inscription et du paiement, une lettre de convocation est adressée au signataire lui précisant le lieu, les horaires du stage et les informations pratiques. À l'issue de la formation, une facture valant convention de formation et une attestation de présence sont adressées au client. GRF est enregistré sous le numéro 11753309675. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Paiement

Le règlement complet du prix indiqué ci-dessus doit être effectif avant la date de la formation. Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ;
- de régler lui-même le prix intégral si l'OPCA ne le prend finalement pas en charge ou de régler le solde du prix si l'OPCA n'en a pris

qu'une partie à sa charge.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement, par le client, de pénalités de retard au taux de 10 % annuels.

Annulation – Report

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit au service conférences au moins 10 jours avant le début du stage. Pour toute annulation postérieure, GRF facturera au client 100 % du prix de la formation à titre de dommages et intérêts, lesquels ne sont pas imputables sur le budget formation du client. GRF se réserve le droit de :

- changer d'intervenant s'il est empêché ;
- supprimer une session si le nombre de participants est insuffisant (il procédera alors au remboursement du client) ;
- reporter une session (si la nouvelle date ne convient pas au client, le GRF le remboursera).

Litiges

Les litiges seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.

www.grouperf.com/conferences

Inscription

PAR COURRIER : Groupe Revue Fiduciaire
Service conférences,
100, rue La Fayette, 75010 Paris

PAR FAX : 01.47.70.17.73

Renseignements

TÉL : 01.47.70.72.95

FAX : 01.47.70.17.73

E-MAIL : jese@grouperf.com

SITE : www.grouperf.com/conferences

Informations pratiques

DATE : Mercredi 4 juin 2008, 9h30-17h30

LIEU : Maison des Arts & Métiers, Club d'Iéna, 9 bis,
avenue d'Iéna, 75116 Paris
Tel : +33 (0)1 40 69 27 00
Fax : +33 (0)1 40 69 27 08

MÉTRO : ligne 9, station Iéna

PARKING : Kléber

N° DE DÉCLARATION D'ORGANISME DE FORMATION :
11.75.330.96.75

Frais de participation

- **Prix normal : 900 € HT soit 1076,40 € TTC***
- **Prix spécial inscription avant le 18 avril : 850 € HT soit 1016,60 € TTC***
- **Prix spécial abonnés RF et Membres du Club Fiscal des Experts Comptables : 800 € HT soit 956,80 € TTC***

Prise en charge de votre formation

Le FIFPL accorde une prise en charge partielle d'une journée de formation par an aux avocats, avoués, notaires, administrateurs judiciaires, huissiers de justice non salariés. La demande doit en être faite, auprès du FIFPL, au minimum 15 jours avant la date de la formation :

FIFPL, 35-37, rue Vivienne – 75083 Paris Cedex 02.

Tél : 01 55 80 50 00 – Fax : 01 55 80 50 29

 Groupe
Revue Fiduciaire

(*) TVA : 19,6 %

Groupe Revue Fiduciaire - SA au capital de 1 017 500 euros - 552 072 308 RCS Paris - design : absoluty.com



Groupe
Revue Fiduciaire

PRESSE | EDITION | FORMATION | LOGICIELS



JOURNÉE D'EXPERT

ACTIFS IMMOBILIERS Subtilités des modes de détention

Mercredi 4 juin 2008
Maison des Arts & Métiers
PARIS 9h30-17h30

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE
Philippe REIGNÉ, Agrégé des facultés de droit,
Professeur du Conservatoire National des Arts
et Métiers

EN PARTENARIAT AVEC



CLUB FISCAL
DES EXPERTS COMPTABLES

MATIN

9h00 : **Accueil viennoiseries**9h30 : **La détention directe**

- La détention à l'actif de l'entreprise individuelle
 - Les régimes d'exonération ou d'abattement (art. 151 septies et 151 septies B du C.G.I.)
 - La détention à l'actif du patrimoine privé : la « location fiscale »
 - Champ d'application
 - Conditions de déductibilité du loyer
 - Option pour l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée
- La détention « professionnelle » de l'immeuble
 - La location associant le bailleur aux résultats de l'exploitation
 - La location de l'immeuble muni de ses équipements

Par **Philippe REIGNÉ** et **Jean-François PESTUREAU**10h30 : **La détention indirecte**

- La détention par une société civile semi-transparente
 - Parts inscrites à l'actif du patrimoine privé
 - Parts inscrites à l'actif d'une entreprise individuelle ou d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés
- La détention par l'intermédiaire de plusieurs sociétés civiles semi-transparentes
- La détention par une société civile soumise à l'impôt sur les sociétés

Par **Tania FOURNAISE** et **Philippe REIGNÉ**12h45 : **Déjeuner à la Maison des Arts & Métiers**

Intervenants

Philippe REIGNÉ, Agrégé des facultés de droit, Professeur du Conservatoire national des arts et métiers**Serge ANOUCHIAN**, Expert-comptable**Pierre FERNOUX**, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne, Directeur du Diplôme universitaire de Gestion internationale du patrimoine, Consultant en matière fiscale, Auteur de « Gestion fiscale du patrimoine »**Tania FOURNAISE**, Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes, Vice-présidente du Club Fiscal des experts comptables, chargée de cours à l'Université de Strasbourg et de Bourgogne, auteur du Dossier-Service publié par la Revue Fiduciaire : « La SCI de location, gestion comptable et fiscale »**Jean-François PESTUREAU**, Expert-comptable

APRÈS-MIDI

14h00 : **La détention démembrée**

- Le démembrement de l'immeuble
- Le démembrement des parts de la société civile immobilière
- Cas pratique : démembrement de l'immeuble ou démembrement des parts : étude comparative

Par **Serge ANOUCHIAN** et **Pierre FERNOUX**15h30 : **La détention dissociée**

- La construction et les agencements par le locataire
- Le bail à construction

Par **Serge ANOUCHIAN**16h15 : **La détention de l'immeuble au regard de l'impôt de solidarité sur la fortune et des droits de mutation à titre gratuit (conséquences de la souscription de pactes d'associés)**

- La détention à l'actif du patrimoine privé
- La détention à l'actif d'une entreprise individuelle
- La détention à l'actif d'une société civile immobilière
- La détention à l'actif d'une société commerciale
- La détention à l'actif d'une société holding
- La détention démembrée

Par **Tania FOURNAISE** et **Jean-François PESTUREAU**17h30 : **Fin des travaux**Vous pouvez poser vos questions par avance en écrivant à jese@grouperf.com

Public concerné

- **Experts-comptables**
- **Avocats fiscalistes**
- **Notaires**
- **Conseillers en gestion de patrimoine**

Dans votre pack Journée d'étude

- **le déjeuner à la Maison des Arts & Métiers**
- **le dossier documentaire RF**
- **un exemplaire de la Revue Fiduciaire**
- **le compte-rendu de la manifestation**

BULLETIN D'INSCRIPTION



Mercredi 4 juin 2008

JE0805

Renvoyer ce bulletin soit :

- par courrier : **Groupe RF Service Conférences**, 100, rue La Fayette, 75010 Paris
- par fax : 01.47.70.17.73

 Mme Mlle Mr

Fonction

Tél

Fax

Email

Établissement / Société

Adresse

Code Postal

Ville

Adresse de facturation si différente

TVA Intracommunautaire

N° SIRET

Code NAF

Le(s) soussigné(s) reconnaissent avoir pris connaissance des CGV au dos et les avoir acceptées.

à

le ____ / ____ / ____

SIGNATURE ET CACHET :

RÈGLEMENT

 CHÈQUE à l'ordre de Groupe Revue Fiduciaire VIREMENT à notre banque LCL Messine AG 732, compte n° 30002-00432-0000009963D-12 OPCA

FRAIS DE PARTICIPATION

 Prix normal : 900 € HT soit 1076,40 € TTC* Prix spécial inscription avant le 18 avril : 850 € HT soit 1016,60 € TTC Prix spécial abonnés RF : 800 € HT soit 956,80 € TTC*

N° abonné :

 Je ne m'inscris pas mais je souhaite commander ____ exemplaire (s) du dossier documentaire au prix unitaire de 180 € HT soit 215,28 € TTC*